

CQPM 223 | Chargé de maintenance industrielle

CQPM

N° MQ 2003 0223 | Catégorie C*

RNCP 37150

LIEU DE FORMATION | DATE

Toulon | IUT Toulon site de LA GARDE | Pôle Formation UIMM
SUD - AFPI Provence
Dates | Nous consulter

Mise à jour janvier 2024

MÉTIER

Le chargé de maintenance industrielle assure sa mission, principalement sur des activités visant à optimiser la maintenance des moyens industriels pour le compte d'une entreprise utilisatrice ou pour le compte d'un sous-traitant. Il agit dans un souci constant d'amélioration des modalités d'interventions, il définit les règles d'actions et veille au respect de leur application par le personnel de l'entreprise ou par des sous-traitants.

Dans ce cadre il est en charge de mettre en œuvre des méthodes et organisations de la maintenance les plus adaptées afin d'optimiser les ressources et limiter les pertes ou dysfonctionnements (de production, de non-qualité, d'arrêts techniques...) en analysant des données technico-économiques de maintenance ou des historiques d'intervention.

Il assure le suivi de l'activité de maintenance (constitution des historiques de pannes et analyses) et assure la mise à jour technique des données de maintenance (documentations, plans), il consolide les données de gestion de maintenance.

Il contribue également à l'organisation et au déploiement de la politique de maintenance, pilote des travaux et/ou des équipes.

SECTEURS CONCERNÉS

Entreprises industrielles ou tertiaires : fabrication de produits, exploitation d'équipements mécaniques, électriques, maintenance industrielle Domaines inter-industriels : métallurgie, chimie, énergie, plasturgie, agroalimentaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Analyser les conditions d'exploitation et de sûreté des équipements (Fiabilité, Maintenabilité, Disponibilité, Sécurité)
- Définir des méthodes ou organisations de maintenance
- Coordonner une activité d'amélioration, de méthode ou d'organisation de maintenance
- Assurer le suivi technico-économique des activités de maintenance
- Animer une réunion de suivi d'une activité de maintenance
- Assurer le reporting d'une activité de maintenance

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en CPF, en contrat de professionnalisation, ou dispositif pro A.

Durée : 12 mois | 455 heures de formation par an. 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise. Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

Nombre de place : de 8 à 12 stagiaires

ADMISSION

Public

- Être âgé de 18 minimum
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- Être titulaire d'un IUT GMP, GIM, OGP, SGM, Mesures Physiques et autres dans le secteur de la mécanique
- Être titulaire d'un BTS IPM, CIRA, CPI, MSP
- Être titulaire d'un DEUG ou L2 SCM, MIAS (avec remise à niveau obligatoire)

Qualités requises : Polyvalence - Capacité à intégrer une équipe - Capacité d'adaptation à l'imprévu - Communication - Méthodique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités Dossier d'inscription, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat avec une entreprise.

Délais d'accès Fonction de la date de contrat, date de la convention de formation, CPF validé.

Parcours adaptés Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

PROGRAMME

BDC - Management – Gestion de projet

- Chiffrage – Rentabilité économique Devis
- Communication
- Pilotage organisationnel en mode projet
- Environnement – Sécurité
- Outils Qualité
- Anglais

BDC - Méthodologie d'étude

- Analyse de la valeur
- A.O
- Dimensionnement des structures
- Tolérancement
- Définition et choix des matériaux
- Méthodologie de rédaction de documents techniques

BDC - Productique Industrielle

- Mesures et contrôles
- Procédés de fabrication (Soudage, Usinage CN et FAO, Formage, prototypage 3D...)
- Industrialisation

CONTACT

Didier Deve
06 25 04 42 85
deve@cfaiprovence.com

BDC - Matériaux

- Physico-chimie de matériaux inorganiques
- Traitements des matériaux
- Matériaux plastiques

COÛT

Formation gratuite et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat)

À partir de 200 € par pers / jour

Prix variable en fonction du nombre de personnes dans le groupe et des résultats des évaluations pré-formatives ou entretien de positionnement personnalisé (sur devis)

VALIDATION

CQPM chargé de maintenance industrielle (CQPM) : n° MQ 2003 0223

- Attestation des acquis de la formation.
- Attestation de fin de formation.

Possibilité de validation totale ou partielle de blocs de compétences (BDC).

Dernière session : 2022 Taux de réussite : 75% (taux de présentation à l'examen 100%)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

Equipes pédagogique et administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves de la Certification CQPM chargé de maintenance industrielle (CQPM) : n° MQ 2003 0223 délivrée par UNION INDUSTRIES METALLURGIQUES MINIERES (Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie) , date d'enregistrement de la certification : 14/12/2022

Les compétences du référentiel de qualification doivent être validées :

Le candidat transmet un rapport qui sera exposé selon une PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL. à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en

CONTACT

Didier Deve
06 25 04 42 85
deve@cfaiprovence.com

entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation orale de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel d'évaluation sont satisfaites.

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard des capacités professionnelles du référentiel de certification sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- CQPM 73 Chargé (e) d'intégration de la productique industrielle
- CQPM 146 Chargé de projets en conception industrielle mécanique assistée par ordinateur
- CQPM 233 « Technicien (ne) en organisation : contrôle-qualité et métrologie »
- Ingénieur mécanique ITII - ENSAM

Exemple de métiers Chargé de maintenance industrielle

Taux d'insertion global à 6 mois : 100% **Taux d'insertion métier à 6 mois : 87%** **Taux d'insertion métier à 2 ans :**
/